

Le Col de Laurichard



Une randonnée proposée par bernardino

Randonnée à la découverte de la Combe et du Col de Laurichard, à l'Ouest du Massif du Combeynot.



Randonnée n°137318

Durée :	3h30	Difficulté :	Moyenne
Distance :	6.12km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	616m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	620m	Régions :	Alpes, Ecrins, Dauphiné
Point haut :	2646m	Commune :	Le Monêtier-les-Bains (05220)
Point bas :	2040m		

Description

Stationner au parking du Sentier des Crevasses à gauche après le col en venant de Briançon.

(D/A) Emprunter au Sud-Ouest le Sentier des Crevasses. Avant la passerelle sur le Torrent du Lautaret, le quitter au carrefour pour prendre celui de gauche (panneau Col de Laurichard).

(1) Prendre la sente qui part plein Sud en rive droite du ruisseau descendant de la combe, retrouver par endroits un balisage terne mais présent constitué d'un losange Rouge. Parvenir à un coude de cette sente peu avant la source captée.

(2) Poursuivre au Sud-Ouest en suivant quasiment tout du long le talweg pour atteindre aisément les derniers lacets plus pentus qui précèdent le Col de Laurichard.

(3) Prolonger par la sente à gauche jusqu'au dernier cairn sur la crête pour atteindre une petite plateforme et profiter alors d'une vue remarquable sur la Barre des Écrins et la Vallée de la Romanche naissante.

(4) Reprendre l'itinéraire aller pour revenir tranquillement au parking **(D/A)**.

Points de passages

- D/A - Col du Lautaret (2057m)**
N 45.033469° / E 6.405702° - alt. 2057m - km 0
- 1 Carrefour après la passerelle**
N 45.031588° / E 6.403298° - alt. 2040m - km 0.29
- 2 Source captée**
N 45.025947° / E 6.406345° - alt. 2232m - km 1.05
- 3 - Col de Laurichard (2654m)**
N 45.015011° / E 6.390273° - alt. 2636m - km 2.94
- 4 Cairn**
N 45.01401° / E 6.390273° - alt. 2646m - km 3.05
- D/A**
N 45.033469° / E 6.405702° - alt. 2057m - km 6.12

Informations pratiques

En-dessous de la prise d'eau, un tuyau rejette le trop plein du captage. L'eau y est potable mais, vigilance, la descente pour l'atteindre est difficile.

Pas d'abri mais un lieu de pique-nique existe en bordure du laquet asséché au point coté 2402.

Pour les curieux (ou les adeptes du Géocoaching) lorsque vous arriverez au col et si vous avez une boussole regardez à l'azimut 268 (soit quasiment plein Ouest) et vous y découvrirez un point important. Une paire de jumelles vous sera aussi très utile. Autre indice pour bien situer ce point : UTM X = 0289 175, Y = 4987 675.

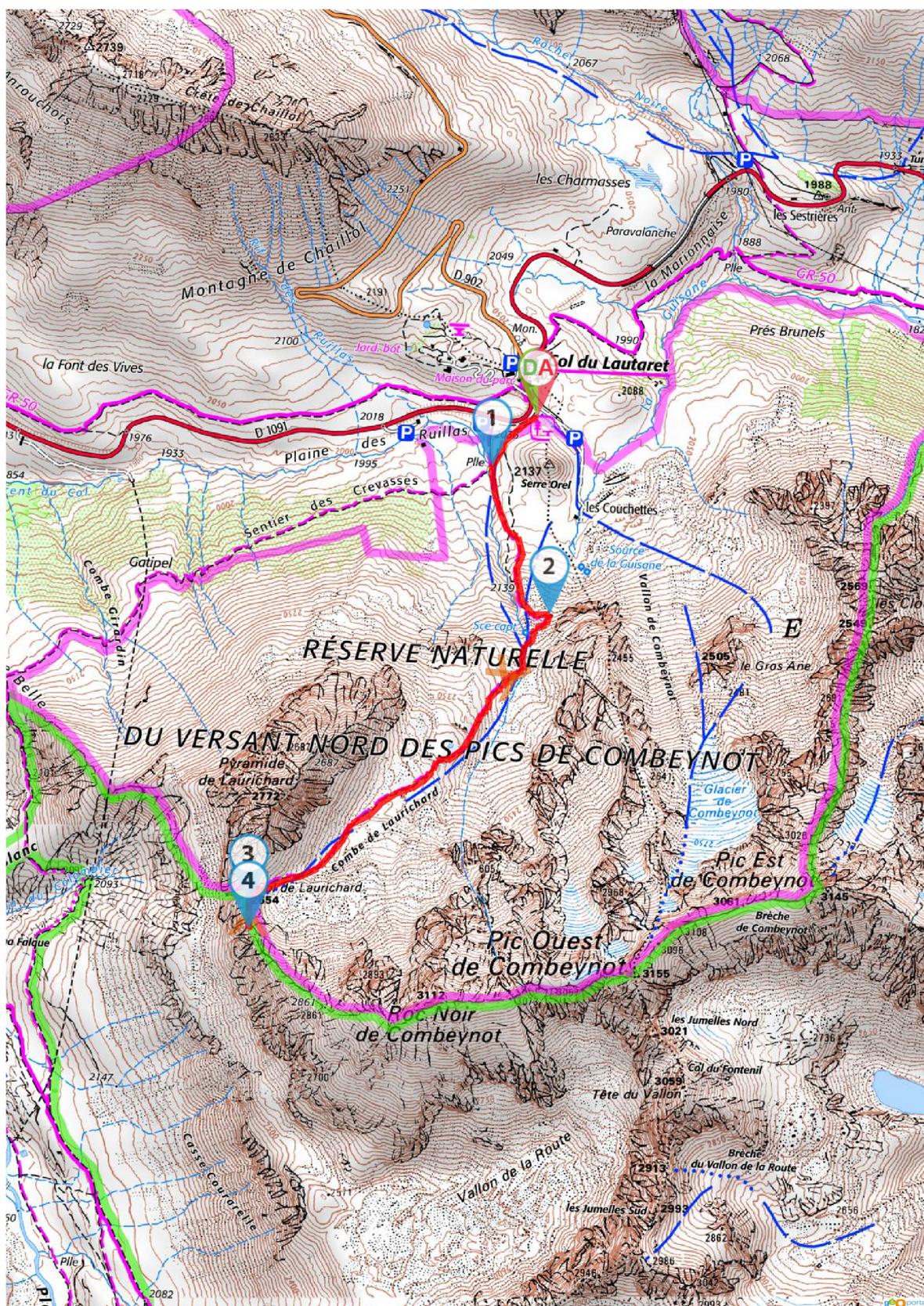
A proximité

La Grave et son téléphérique des glaciers qui vous mènera aux alentours des 3200m.

Le Col du Galibier tout proche, haut lieu du cyclisme français. C'est au niveau du tunnel sous le col que se trouve le mémorial imposant dédié à [Henri Desgrange](#) le père fondateur de cette épreuve reine dans le monde du cyclisme qu'est le Tour de France. Briançon dans la Vallée de la Durance avec ses forts, hélas, en mauvais état.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-col-de-laurichard/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 1km

©2021 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

Visorando
Préparer et partager ses randos

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

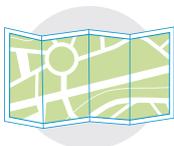
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.